



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE LA REUNION

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 Mars 2015

Exercice 2013-2014

L'an deux mille quinze, le lundi 23 mars à 19h,

Les adhérents du Comité Régional d'Équitation de La Réunion se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Golf du Bassin Bleu à St-Gilles Les Hauts, sur convocation faite par le comité.

Il résulte de la feuille de présence que :

15 établissements sur 28 représentants 162 voix sur 283 sont présents (rappel : quorum voix exigé 71, quorum clubs exigé 7).

Mr Samuel Silotia du Haras des Cocos, est porteur de procurations, une pour le Club Hippique du Tampon, une pour l'Île aux Poneys. Nous sommes dans l'obligation de les refuser, étant donné que dans la convocation, il était spécifié qu'elles n'étaient pas autorisées.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h05.

L'assemblée est présidée par la Présidente Mme Carole PAYET qui déclare que l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer conformément à ses statuts.

Le secrétariat de la séance est assuré par Mme Florence SCHUPP.

Membres du comité présents : Anne-Cécile Chabert – Boris De Lachapelle - François Emery – Rita Etienne - Céline Frouin - Carole Payet – Franck Salson - Florence Schupp - Judex Therméa – Pascal Pinson – Julien Nassibou – Gilbert Martino – Gaël Armengaud – Muriel Gougeon

Mme Carole PAYET rappelle l'ordre du jour :

- 1) Approbation du procès verbal de l'AGO du 09 décembre 2013
- 2) Rapport moral et d'activité 2013-2014
- 3) Rapport financier présenté par Mr Bertin, Expert comptable
- 4) Budget prévisionnel 2014-2015
- 5) Questions diverses

Mr Emery demande à l'assemblée s'il est possible que Mr Bertin présente le rapport financier avant le rapport moral, afin qu'il puisse être libéré plus rapidement.

Il n'y a pas d'objection.

1) Approbation du procès verbal de l'AGO du 09 décembre 2013

Le procès verbal de l'assemblée générale du 09 décembre 2013 pour l'exercice 2012/2013 est lu par la présidente et soumis au vote de l'assemblée.

Mr Ah-Von secrétaire du CHB (Club Hippique de Bourbon), qui assiste pour la première fois à une AGO du CRE, demande que chaque membre du CRE se présente. Ce que nous faisons poliment. Il objecte alors que les membres du CHB mandatés lors des élections ne sont pas légitimes aujourd'hui, puisque la présidence et le comité du CHB ont changé. Il lui est rappelé que nous sommes élus pour quatre ans et il lui est conseillé une relecture des statuts et d'en référer à la fédération. Il parle également de jurisprudence, nous lui suggérons de nous la transmettre.

Résultats des votes :

Contre : 0

Abstention : 44

Pour : 118

Le procès verbal de l'assemblée générale du 09 décembre 2013 est approuvé à la majorité.

2) Rapport financier 2013-2014

Présentation du bilan financier par M. Michel Bertin, expert-comptable.

Total du bilan : 148 453 €

Chiffre d'affaires : 69 753 €

Résultat net comptable : 10 760€

Vote du rapport financier :

Contre : 0

Abstention : 44

Pour : 118

Le bilan financier est approuvé à la majorité.

3) Rapport moral et d'activité 2013-2014

Présentation du bilan moral de l'activité 2013/2014 contenant également les activités prévisionnelles 2014/2015, par la Présidente, Mme Carole Payet.

Mr Silotia fait remarquer que le site du CRE n'est pas à jour. Il faudrait l'améliorer et le faire vivre. Certains dirigeants ont été contactés par une personne désirant créer une plateforme internet sur l'équitation à La Réunion (www.equitation.re). Mme Esclavy soulève le problème de l'inégalité entre les clubs pouvant se payer de la promotion et les autres.

Vote du rapport moral :

Contre : 0
Abstention : 44
Pour : 118



Le rapport moral est approuvé à la majorité.

4) Budget prévisionnel 2014-2015

Présentation du budget prévisionnel 2014/2015 par Mme Carole Payet, présidente.

Le budget fait apparaître un total de dépenses de 72 960€ financés par la dotation fédérale, les subventions et une partie de l'épargne du CRE.

Mr Navarro fait remarquer que le montant du budget prévisionnel pour les JIOI est élevé et demande ce que cela va apporter à l'équitation réunionnaise. Mme Payet explique que c'est une demande forte de la Région et que l'équitation profitera d'une couverture médiatique importante. Les épreuves auront lieu aux Ecuries Mon Repos le premier week-end d'août 2015. Pour l'instant, ce sont des équipes de 3 qui représenteront chaque pays.

Vote du budget prévisionnel :

Contre : 0
Abstention : 44
Pour : 118

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité.

5) Questions diverses

Les questions diverses n'ont pas été envoyées par écrit comme spécifié lors de la convocation. Par souci de convivialité, nous laissons l'assemblée intervenir et nous répondons à leurs questions.

Mr Gropengiesser demande si la baisse du nombre de licences, notamment poney, est due à la hausse de la TVA. Il lui est répondu que, a priori non, la cause est plutôt liée à la crise générale que traverse le pays. Concernant les poneys plus particulièrement, les parents se tournent vers des disciplines sportives moins chères. Mme Payet propose de redynamiser la filière poney à travers les échanges interclubs.

Il est demandé si les brigades équestres mises en place récemment seront reconduites et si le terrain d'intervention sera le même. M. Emery, parle au nom du Conseil du Cheval et précise que celles-ci seront normalement reconduites, l'ONF sera toujours le maître d'ouvrage et peut-être un site sera ouvert. Il donnera le rapport une fois l'assemblée générale du Conseil du Cheval faite.

Mr Gropengiesser demande si dans un club affilié, il peut y avoir des cours s'il n'y a pas de moniteur diplômé. Mme Payet confirme que des cours payants ne peuvent être dispensés que par des moniteurs diplômés.

Mr Silotia demande s'il est possible de bénéficier du fonds EPERON pour l'affichage du chronométrage. Il lui est rappelé que c'est le Conseil du Cheval qui s'occupe de ces dossiers et que le matériel ne rentre pas en compte. De plus, se pose le problème de la manutention et de l'entretien.

Mr Silotia demande si des actions sont prévues dans le domaine du tourisme équestre. Mr Therméa signale que la commission travaille dessus et Mme Payet rappelle que dans la convention signée avec la Région, des actions sont prévues comme Pied à l'Etrier ou Equirando, et espère que ces actions seront mises en œuvre.

Mr Navarro demande si une formation BPJEPS aura lieu pour cette année 2015. Mme Payet avait eu au mois de décembre dernier une confirmation du CREPS pour la mise en place de cette formation. Le CREPS devait nous contacter en février 2015, pour mettre en place les modalités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h15.

La Présidente :

Carole PAYET



La Secrétaire :

Florence SCHUPP

